

# Morigny-Champigny

## La Lettre du Maire

Mars 2021

### **Morigny-Champigny : engagée contre la désertification médicale**

Chers Morignacoises, chers Morignacois,

Le problème de la désertification médicale est un phénomène auquel sont confrontées de nombreuses communes françaises. Cela signifie que les médecins généralistes, les médecins spécialisés ou les auxiliaires médicaux délaissent les zones trop excentrées des centres villes ou les régions considérées comme peu attrayantes.

Ce phénomène s'explique par différentes raisons qui peuvent être personnelles (ex : la préférence d'un mode de vie qui offre plus de choix en matière culturelle, scolaire pour les enfants, etc.) ou professionnelles (ex : les jeunes praticiens peuvent préférer rester dans une structure hospitalière, plus rassurante au sortir des études).

Cette pénurie de médecins a plusieurs conséquences quand vous la subissez : vous attendez plus longtemps pour obtenir un rendez-vous ou bien, vous prenez rendez-vous avec un autre médecin que votre médecin traitant, s'il accepte de prendre de nouveaux patients.

#### **Que fait la Municipalité pour éviter la désertification à MORIGNY-CHAMPIGNY ?**

A Morigny-Champigny, la Municipalité mène depuis plusieurs années une politique volontariste pour attirer des médecins généralistes et les convaincre de s'installer durablement sur notre territoire.

La création du Centre Municipal de Santé en 2016 a permis d'apporter une première réponse au problème de la désertification médicale et des cabinets spécialisés : le Docteur HUMBERT a été le premier médecin salarié de la commune.

Depuis, grâce à l'implication de la municipalité, 3 nouveaux médecins généralistes se sont installés à Morigny-Champigny pour exercer en activité libérale. Ils bénéficient d'aides matérielles conséquentes pour favoriser leur installation définitivement et prendre part au projet de santé portée par la commune.

Ainsi, un logement personnel est gracieusement mis à disposition par la ville comme la plupart des frais associés comme l'eau et l'électricité. De plus, un cabinet médical, une salle d'attente et les infrastructures associées sont également mis gratuitement à disposition pour exercer leur activité professionnelle.

A ce jour, deux infirmières libérales sont également accueillies gracieusement dans les locaux de la commune.

Comme vous le savez, votre municipalité est engagée pour pérenniser l'offre médicale locale et met en œuvre tous les moyens possibles avec un accompagnement incitatif et avantageux pour aider nos professionnels de santé à exercer sans qu'ils aient à se préoccuper de leur installation personnelle ou professionnelle, ni à supporter certaines charges financières. Ainsi, les mêmes aides sont proposées à chaque nouveau professionnel de santé qui s'installe à Morigny-Champigny tout en étudiant la possibilité d'accueillir des spécialistes également de plus en plus rares sur le sud-Essonne.

Je voudrais remercier chacun des professionnels de santé pour leur engagement auprès de la municipalité et des Morignacois.

Ce sont des aides importantes, mais malheureusement, elles ne suffisent parfois pas.

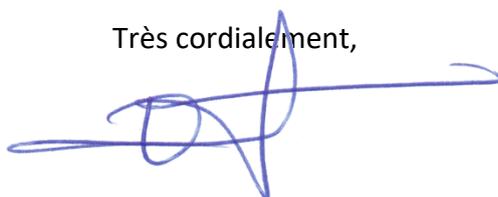
**En effet, le Docteur MAHLER, installé depuis mai 2016, m'a officiellement fait part le 22 février de son souhait de quitter le 31 mars prochain Morigny-Champigny en raison de la dégradation de la densité médicale dans le secteur de l'Etampois.**

**Il faut savoir que nous y déplorons près de 11 départs de médecins en 3 ans (à Etampes, Sermaise, Chalo-Saint-Mars, Lardy, Saclas..), ce qui dégrade les conditions de vie professionnelles et personnelles des médecins qui poursuivent leurs activités sur place.**

**Nous regrettons ce choix, pour autant nous respectons sa décision qui met en évidence les difficultés des médecins généralistes à poursuivre sereinement leurs activités dans des secteurs touchés par la désertification médicale.**

**Comme cela a toujours été fait, la Municipalité poursuit ses actions pour répondre à vos attentes et à vos besoins en recherchant de nouveaux professionnels de santé. Vous pouvez compter sur la volonté et la détermination de vos élus qui ont toujours œuvré pour garantir la continuité de l'offre de soins dans la commune en mettant en œuvre l'étude du projet du futur centre médical.**

Très cordialement,



**Bernard DIONNET**



**Ville de MORIGNY-CHAMPIGNY**  
5 rue de la mairie  
91150 MORIGNY-CHAMPIGNY  
Tél : 01 64 94 39 09  
mairie@morignychampigny.

[www.morignychampigny.fr](http://www.morignychampigny.fr)

*My Morigny*

